



Paris, le 29 octobre 2020

Transition énergétique : les Français désapprouvent majoritairement la marche arrière du Gouvernement sur le solaire

Le SER révèle les résultats d'un sondage exclusif qui met en évidence la large désapprobation par les Français de la mesure que le Gouvernement s'apprête à prendre en revenant de manière rétroactive sur ses engagements de soutien au développement de l'énergie solaire en France. Une mesure qui génère une crise de confiance majeure pour les entreprises et la transition énergétique à l'heure même où le reconfinement exige d'apporter de la visibilité aux acteurs économiques.

La France dispose aujourd'hui avec le solaire photovoltaïque d'une énergie renouvelable extrêmement compétitive. C'est le résultat d'un travail conjoint au cours de ces quinze dernières années entre l'Etat et la filière afin d'amener cette technologie à des niveaux de maturité très avancés.

Aujourd'hui, dans un contexte qui doit nous inciter à mobiliser toute notre énergie vers l'avenir, le Gouvernement souhaite renégocier le passé en remettant en cause des contrats photovoltaïques conclus avant 2011.

« Le Gouvernement souhaite, sur la base d'une présomption de culpabilité, remettre en cause des contrats qu'il a signés. Nous trouvons cette méthode inadmissible et d'autant plus grave qu'elle ignore les impacts systémiques d'une remise en cause de la parole de l'Etat sur la transition énergétique » indique Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER).

Un récent sondage réalisé par Harris Interactive montre que **58% des Français considèrent que les pouvoirs publics doivent respecter les engagements pris avant 2011 avec les producteurs**, tandis que 89% d'entre eux considèrent que les pouvoirs publics devraient davantage encourager le développement de l'énergie solaire en France.

« Une telle mesure rétroactive va à l'encontre des aspirations des Français qui souhaitent au contraire que le Gouvernement encourage davantage le développement de l'énergie solaire. En venant renchérir le coût de financement des futurs projets renouvelables, cette mesure va aussi à l'encontre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie présentée par le Gouvernement en avril de cette année. Les acteurs des énergies renouvelables ne comprennent plus le sens de l'action gouvernementale », souligne M. Bal.

« Nous appelons désormais les parlementaires à se mobiliser contre cette mesure qui va gravement nuire aux entreprises de la transition énergétique » conclut-il.

[Accéder au sondage Harris Interactive](#)



¹ Enquête réalisée en ligne du 6 au 8 octobre 2020, sur la base d'un échantillon de 1174 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et selon la méthode d'enquête des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Contact presse :

Gilles CORMAN

gilles.corman@enr.fr

01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](#) Syndicat des énergies renouvelables